

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1847.

---

### **Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Deppé, sous-lieutenant, garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe à Huy.**

*(Voir le n° 385, Session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)*

---

**MESSIEURS,**

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le sieur Deppé, Jean, a sollicité la naturalisation ordinaire. Il est né à Groningue, Royaume des Pays-Bas, le 15 février 1796. Il a embrassé la carrière des armes dès l'année 1808, et a été incorporé dans les pupilles, au service de la France, puis est passé au service des Pays-Bas en 1814 jusqu'en 1830, époque où il est venu se ranger sous les drapeaux Belges avec le grade de sergent-major d'où il a été promu, le 30 juillet 1837, au grade de sous-lieutenant, garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe à Huy.

Il s'est uni à une femme belge en 1821, qui l'a rendu père de plusieurs enfants qui sont tous nés sur le sol belge. Sa conduite a été sans reproche et il s'acquitte avec zèle de ses fonctions.

Les autorités s'accordent à le reconnaître digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 39 suffrages contre 13.

**Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.**